**CA ANISST du 5 mars 2025 (visioconférence)**

**Présents :**

* **Florence Bourgueil**
* **Guillaume Delannes**
* **Marie-Florence Égiole**
* **Éric Galette**
* **Frédéric Garcia**
* **Gabriel Gautier**
* **Didier Julian**
* **Pierre Poquillon**
* **François Portes**
* **Joséphine Salzgeber**
* **Vincent Tiffoche**

**Webinaire**

Le webinaire sur le risque chimique programmé en mars est reporté, car l’intervenant n’a pas répondu aux sollicitations. Compte tenu des congés et du temps de préparation, le prochain séminaire est pressenti en mai. La question se pose de trouver un nouvel intervenant sur le sujet, par exemple un inspecteur du travail.

**A FAIRE :** Frédéric Garcia fait un point en fin de semaine, contacte l’intervenant initialement prévu et sollicite une inspectrice du travail.

**A FAIRE :** François Portes demande à l’INTEFP s’ils connaissent des intervenants sur le sujet.

**A FAIRE :** Didier Julian sollicite les membres de l’ANISST pour trouver un intervenant sur le risque chimique.

**Point sur les journées**

La personne sollicitée par Joséphine Salzgeber pour une intervention sur le risque électrique n’a pas donné suite.

Pour construire l’atelier sur les bâtiments malsains, Gabriel Gautier s’appuiera sur un article concernant le scolaire. Il est proposé de faire le lien entre les risques bâtimentaires et les RPS, voire d’étendre le sujet à l’appropriation des nouveaux locaux.

**A FAIRE :** Joséphine Salzgeber et Gabriel Gautier se réunissent la semaine prochaine pour préparer l’atelier.

Marie-Florence Égiole a effectué la pré-réservation pour les journées auprès du CREPS.

Elle a envoyé des courriels à la DGAFP et aux coordonnateurs concernant des sujets à traiter lors du séminaire. La coordonnatrice de l’ESR a remonté trois sujets.

Les deux premiers sujets nécessitent des intervenants particuliers et de la réflexion pour être traités. Ils pourront être évoqués lors d’un prochain séminaire.

Le troisième, concernant l’instrumentalisation des rapports, pourra être traité sous forme d’atelier, mais avec une connotation juridique en plus. Frédéric Garcia est en charge de la déontologie dans son entité.

Il est décidé d’organiser un atelier avec deux ou trois animateurs pour faire une restitution exploitable. Il est évoqué la réalisation d’une analyse des risques des rapports des ISST quant à leur utilisation et leur diffusion.

**A FAIRE :** Didier Julian, Frédéric Garcia, Gabriel Gautier, Florence Bourgueil et Pierre Poquillon préparent cet atelier.

Un l’ISST en académie propose comme sujet l’utilisation de l’IA, en particulier en matière d’analyse de documents. Cette proposition est retenue avec une durée de 45 minutes suivie d’un atelier pratique.

Vincent Tiffoche indique que les IG de l’IGAC sont très avancés sur l’IA et font des sessions de formation internes.

**A FAIRE :** Vincent Tiffoche contacte un des IG de l’IGAC spécialiste du domaine pour lui proposer d’intervenir aux prochaines journées.

**Point sur l’Association**

Un point est réalisé sur les adhésions et les cotisations.

**A FAIRE :** Frédéric Garcia envoie aux membres du CA la liste des adhérents après la réunion.

La question du périmètre de diffusion de la newsletter est débattue avec son envoi aux seuls adhérents ou à tous les ISST qui le souhaitent.

Florence Bourgueil, qui l’a gérée pendant une dizaine d’année, mettait en double les infos dans la lettre de diffusion et sur le site.

La problématique de la newsletter et du site est l’alimentation en informations.

Il est proposé de solliciter les adhérents pour qu’à chaque parution, il y ait la réponse à une question posée par l’un d’entre eux.

Afin de ne pas surcharger les mêmes personnes, il est proposé de définir une trame, puis de désigner l’une ou un d’entre nous, chaque mois, qui assure le remplissage des différentes rubriques.

**A FAIRE :** Éric Galette, Didier Julian et Florence Bourgueil définissent la ligne éditoriale et créent le squelette de la newsletter.

Prochain CA : le mardi 22 avril à 14h00